



Litiges entre assurance et garantie depuis 4mois !! help !!

Par **nouseteux**, le **09/06/2011** à **13:50**

Bonjour, rnNous rencontrons depuis 4mois des problèmes avec notre assurance et notre garantie ... Les experts de ses deux dernières ne parviennent pas à se mettre d'accord sur la raison pour laquelle notre moteur ne démarre plus : je suis sans véhicule depuis le 9 Mars 2011. rnVoici l'historique de la situation. rnrn15 Février 2011 : rnUne voiture percute notre véhicule stationné dans une rue. Un constat est établi avec la responsable . Nous nous rapprochons de notre ASSURANCE pour leur faire part de l'incident. L'expert met une quinzaine de jour a enfin validé son rapport. La voiture est réparée pour 4100 euros de travaux aux frais de la partie adverse. rnrn8 mars 2011 : rnNous récupérons le véhicule à 19H. Sur le chemin du retour un bruit nous intrigue. rnrn9 mars 2011 : rnNous ramenons donc le véhicule dans le même garage. A peine arrivé à 7H du matin après avoir parcouru 21km depuis la veille, le moteur ne démarre plus. Les premières observations font état d'une rupture de la pate du soutien moteur. rnNous recontactons donc notre ASSURANCE pour qu'un expert examine le véhicule afin de savoir l'origine des dégâts. Celui-ci pense que le précédent choc n'a pas pu endommager cette partie de mon véhicule. rnAyant contracté une GARANTIE sur notre véhicule (tout risque si - de 100 000 kms ou 5ans, si ce n'est pas de notre faute) nous nous rapprochons d'eux et leur demandons une expertise. Cet expert quant à lui est formel, la précédente collision est responsable des dommages. rnDepuis nous avons contacté, relancé des 20aines de fois l'assurance et la garantie. Une rencontre entre les 2experts est organisée mais ne parvient pas à un accord : chacun restant sur ses positions. Ce n'est qu'en appelant pour prendre des nouvelles de l'avancement de la situation que nous avons part de cette information. rnrnLe 30 Mai 2011, nous rappelons l'assurance, n'ayant toujours pas reçu les rapports de la rencontre entre les 2experts... Celui-ci est censé leur parvenir dans les jours qui suivent ... Actuellement, aucun rapport ne nous est parvenu... Il semblerait cependant, d'après des informations informelles, que le rapport serait pourtant à notre assurance , mais en attente

d'une validation/observation par la direction. Or, notre dossier est censé être considéré comme urgent à traiter.
Nous sommes donc depuis le 9 Mars sans véhicule, sans propositions alternatives ... car chacun refuse de prendre à sa charge des frais.
Quels sont nos droits ?
Quels recours possibles ?
Merci d'avance

Par **OFOULOUX**, le **10/06/2011** à **17:09**

Bonjour
Rien de pire que d'être seul. Vous pouvez aussi contacter votre protection juridique si elle couvre les litiges avec votre propre assurance... à vérifier dans vos conditions générales Protection juridique AUTO.
Vous pouvez aussi contacter un négociateur d'assuré. En intervenant en tant que professionnel indépendant, il examinera vos garanties et vous aidera à mettre en demeure l'assurance d'exécuter ses garanties contractuelles (vous êtes tous risques et un arbitrage avec un tiers expert pourrait arbitrer les avis des 2 autres experts)
Cordialement.